

Écrire ensemble le projet de notre ville

Chère Spinolienne, Cher Spinolien

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2020 pour vous et vos proches. Une année synonyme de fraternité, dignité et solidarité.

Les « cahiers de l'espérance », que nous avons remplis avec vous, dès novembre, nous ont permis de recueillir vos avis et vos envies. Grâce à votre accueil et votre écoute, nous avons pu rassembler des centaines d'idées et de réflexions pour l'avenir de notre commune. Votre implication démontre, encore une fois, que faire appel à l'intelligence collective est une voie judicieuse et constructive.

Prendre le temps de considérer la parole de celles et ceux qui vivent la ville, nous permet de définir le programme qui satisfera vos besoins du quotidien. Il convient donc maintenant de le bâtir.

C'est ensemble que nous le ferons. Toutes celles et tous ceux qui souhaitent contribuer à sa construction sont les bienvenus.

À la lecture et à l'écoute de vos envies, nous avons identifié de nombreuses ambitions pour votre avenir et celui de la commune, dont la volonté de :

- **Favoriser** l'épanouissement et la réussite de chaque enfant de la ville, dès le plus jeune âge, au travers d'activités variées et de soutien tout au long de sa scolarité ;
- **Proposer** les moyens pour améliorer votre pouvoir d'achat, quel que soit votre quartier, votre âge, votre condition ;
- **Impulser** l'implantation de commerces et soutenir la création d'emplois dans la Zone d'Activités et dans le Centre Commercial principal ;
- **Effectuer** des choix budgétaires sobres et efficaces ;
- **Soutenir et accompagner** les jeunes dans la réalisation de leurs projets ;
- **Améliorer et sauvegarder** nos lieux de vie ;
- **Protéger** les plus fragiles d'entre nous ;
- **Porter l'exemplarité et la détermination** aux côtés des habitants sur les grands enjeux écologiques actuels et à venir ;
- **Continuer de nous rencontrer** pour partager des moments de vie populaires et ludiques ;
- **Instaurer** des politiques de prévention et de médiation.

Vous avez été nombreuses et nombreux à affirmer votre fierté d'être Spinolienne et Spinolien. Cette fierté se traduit notamment par votre volonté de participer au destin de la ville de manière active, dans le respect de ses habitants et de son histoire.

Avec vous !
DAMIER ALLOUCH



Avec

Damien ALLOUCH

**Conseiller départemental de l'Essonne
Vice-président du Service départemental
d'incendie et de secours 91
Canton d'Épinay-sous-Sénart
41 ans, en couple, 2 enfants, enseignant**

**À vous
ÉPINAY !**

Nous vous invitons à écrire le futur programme et projet pour notre commune dans le cadre des « ateliers de la construction » qui se dérouleront le 19 janvier.

Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à jeparticipe@avousepinay.fr

Des éléments objectifs viennent de nous être révélés, relatant des faits d'une rare gravité. Vous avez été nombreux à recevoir une lettre expliquant la démission de deux adjoints et d'un conseiller délégué de la majorité. Leurs délégations étaient d'importance : Environnement et écocitoyenneté ; Cadre de vie, gestion urbaine de proximité ; Sport et Travaux. Dans ce texte, ces élus dénoncent : l'autocratie, le totalitarisme et le comportement dictatorial du maire M. Pujals.

Au-delà de cette manière, pour un maire, d'exercer le pouvoir, ils dénoncent d'autres éléments que M. Pujals tente de dissimuler :

1 - Ils annoncent la requalification de la Zone d'Activités : Cela signifie que **le maire a un projet de constructions massives**. Ces nouveaux logements se créeront au détriment du développement de l'économie locale et de l'emploi. Cette annonce a de quoi étonner, voire révolter, car le maire est aussi le Vice-Président du développement économique et de l'emploi au sein de l'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine.

Il convient aujourd'hui de savoir s'il a délibérément empêché le développement des entreprises et la création d'emplois dans cette zone pendant la durée de son mandat pour mettre en place son funeste projet. Mais au-delà, **ce choix est catastrophique pour notre tissu économique et notre attractivité**. Il suffit de voir le nombre de commerces absents pour se désoler de ce choix politique.

2 - Ils dénoncent des remplacements de luminaires achetés par l'agglomération à

la MAC par des luminaires luxueux payés par l'argent des Spinoliennes et des Spinoliens. Pourquoi ce choix de la part de M. Pujals ? Combien ce caprice a-t-il coûté ? Et que sont devenus les luminaires payés par l'agglomération ?

3 - Ils dévoilent le dérapage budgétaire incontrôlé de la nécessaire restauration de l'Hôtel de Ville. Les chiffres annoncés sont les suivants : le budget est passé de 2,5 millions d'euros à ... 4,2 millions d'euros ! **Ce dérapage est proprement scandaleux quand nous savons toutes et tous que les besoins des habitants sont immenses.**

Aucune information n'a été faite aux Spinoliennes et Spinoliens pour leur annoncer ce dépassement budgétaire.

4 - Ils décrivent une « insuffisance de moyens humains à la hauteur des objectifs de la municipalité » du fait de départs d'agents et du non-remplacement de certains. **Inévitablement, cela signifie une forme de souffrance au travail qu'il est impossible de tolérer.»**

Ces éléments issus d'élus de la propre majorité de M. Pujals donnent un bilan bien terne et contraire à vos souhaits de transparence, de gestion rigoureuse et sérieuse, pour des projets municipaux au service de toutes et tous.

Ces révélations incroyables ne peuvent que renforcer notre objectif de co-construction, porté dans un large rassemblement ; avec l'urgence de changer de maire, de méthode dans la gestion des projets, dans la manière de dépenser **votre** argent et de priorité dans la ville.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020

Trois choix s'offrent à vous :

1) Avec votre téléphone,



prenez votre appareil photo sur le QR code ci-contre. Vous pourrez faire en

ligne votre demande d'inscription sur les listes électorales.

2) Sur Internet,

rendez vous sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Créez votre compte personnel puis joignez une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent (prises avec votre téléphone en photo ou en les scannant).

3) En mairie,

rendez vous pour une inscription sur les listes électorales en apportant une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile récent.